



Maison de la vallée Maison de Services Au Public



Symbole de notre unité, la Maison de la Vallée a ouvert ses portes en janvier 2003. Située au cœur de Schirmeck, sur le parvis de l'église, dans un bâtiment historique rénové, ce point d'accueil chaleureux et fonctionnel regroupe tous les services de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, le SIVOM, l'Office de Tourisme de la Vallée de la Bruche, ainsi que les bureaux et permanences de nombreux partenaires jusqu'alors éparpillés en divers lieux.

Le 22 décembre 2015, la Maison de la Vallée a été labellisée comme « Maison de Services Au Public », la première en Alsace.

Qu'est ce qu'une Maison de Services Au Public ?

Les « Maisons de Services Au Public » (MSAP) sont des espaces mutualisés de services au public. Elles délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention des habitants de tous les territoires. Dans ce lieu unique, les usagers – particuliers ou professionnels – accèdent aux premières informations et orientations grâce à un ou des animateurs.

Quelles sont nos missions ?

La Communauté de communes de la Vallée de la Bruche a signé une convention avec plusieurs partenaires :

- l'Etat,
- le Conseil Départemental du Bas-Rhin,
- Pôle emploi,
- la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin (CAF),
- la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé du Travail d'Alsace Moselle (CARSAT),
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Bas-Rhin (CPAM),
- l'Association Bruche Emploi,
- la Mission Locale des 3 Vallées.

La Maison de Services Au Public a principalement pour mission :

- l'accueil, l'information et l'orientation du public,
- l'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs - partenaires (facilitation numérique),
- l'accompagnement des usagers à leurs démarches administratives (facilitation administrative),
- la mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires.

La Maison de services au public aide à la constitution des dossiers et à leurs transmission conjointe aux divers organismes publics et accompagne, si nécessaire, le public dans l'usage d'internet.

Attention

La Maison de services au public n'a pas vocation à se substituer aux missions de ses partenaires, mais à renforcer les prestations déjà rendues par la mise en place de services complémentaires dans une logique d'efficience et d'équité.